

	Programmes de formation avec simulation et amélioration continue des pratiques	
	Règlement intérieur de l'action de formation	Réa NN / OBT Mise à jour : janvier 2026 2 pages

Ce document est annexé aux conventions de formation professionnelle (Articles L.6353-2 et R. 6353-1 du Code du travail) et tient lieu de support d'information pour les participants.

Il comporte le programme détaillé de l'action de formation « réanimation du nouveau-né en salle de naissance ».

Madame, Monsieur, Cher collègue,

Vous allez participer à l'action de formation « réanimation du nouveau-né en salle de naissance » proposée par le RP2S.

Horaires :

- Accueil à 8h20 et début de la session effectif à 8h30
- Pré tests, briefing, rappels théoriques, ateliers gestes, séances de simulation, post tests : de 8h30 à 17h15
- Temps pour l'audit organisationnel et/ou le suivi des actions : de 17h15 à 18h00 au plus tard
- Fin de la session à 18h00

Lieu de la formation : vous référer aux informations fournies par le service formation continue ou votre encadrement

[Veuillez lire attentivement les consignes suivantes](#)

Cette action de formation comprend votre participation active à la journée de formation et une contribution à l'évaluation de l'organisation dans votre maternité.

Pour son bon déroulement, nous vous remercions de prendre connaissance des informations suivantes.

Avant la session :

- Quelle que soit votre profession, nous préconisons de **prendre connaissance des documents transmis par le réseau** : Algorithme de prise en charge, Mémo, et Pré requis théoriques.
- Vous êtes invités à vous rapprocher de votre Sage-femme coordinatrice, afin de participer à l'auto évaluation de l'organisation de la réanimation en salle de naissance (questionnaire d'audit) ou au suivi des actions issues des sessions précédentes.

L'organisation des journées de session :

Les sessions réunissent un groupe pluri professionnel. Les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture sont particulièrement destinataires des séances de formation, mais tous les professionnels intervenant en salle de naissance sont concernés : auxiliaires de puériculture, IDE ou puéricultrices, sages-femmes, pédiatres, anesthésistes, obstétriciens, IADE... selon l'organisation propre de votre maternité.

L'essentiel de la journée sera consacré à la formation. Pour cela, les formateurs du Réseau périnatal se déplaceront dans votre maternité. Une fiche technique de l'action de formation est disponible sur le site www.rp2s.fr, liens sur la page formation continue : <https://www.rp2s.fr/formations-rp2s/>

La formation utilise la simulation haute-fidélité. La simulation en santé permet de vivre des situations sans risque pour le patient et de disposer de temps pour échanger autour de ces situations.

Vous serez amené à travailler en équipe sur des scénarios, en utilisant votre propre matériel dans des circonstances reproduisant au plus près votre propre organisation. Le principe de la simulation et ses règles (**confidentialité**) vous seront clairement exposés en début de session.

Pour ce faire, il est impératif de venir en session avec une **tenue professionnelle** : blouse de travail ou tunique de bloc (pantalon non indispensable).

Nul n'est admis à observer les séances (notamment les temps de mise en situation et débriefings), sans y participer.

Votre participation vous engage à être **présent sur la durée entière de la journée**, entièrement disponible (pas de bip de garde), et à **répondre à différents tests** (anonymisés), en début de journée, en fin de journée. Ces tests ne sont pas destinés à vous évaluer personnellement, ils nous sont indispensables pour évaluer l'efficacité de notre action de formation, l'améliorer et le pérenniser.

Tout au long des débriefings suivant les mises en situation et lors de la synthèse pédagogique effectuée en fin de journée avec les formateurs, vous serez invités à remplir une **Fiche individuelle d'aide à la progression**, qui vous est destinée. Une **fiche d'aide à la progression d'équipe** sera renseignée collectivement et transmise aux responsables de votre maternité.

Vous êtes priés de respecter durant toute la session le **règlement intérieur** en vigueur dans votre établissement, ainsi que les règles de **sécurité et d'hygiène**. Votre établissement est responsable de l'accessibilité des locaux de formation aux personnes en situation de handicap.

Vous devrez porter un **masque chirurgical** durant toute la session, y compris durant les temps de débriefings, et utiliser un **soluté hydro-alcoolique + lavage des mains** fréquent.

Participation à l'audit organisationnel :

En fin de session, vous serez invités à participer avec les formateurs et les responsables de la maternité à l'audit de l'organisation, c'est à dire à contribuer à proposer des solutions pour améliorer si besoin votre organisation selon les recommandations régionales : matériels, procédures...

Les comptes rendus d'audits seront disponibles auprès des cadres et sages-femmes coordinatrices.

DPC

La participation à l'ensemble de cette action de formation est validante DPC pour les professionnels médecins et sages-femmes. Une attestation vous sera transmise via votre établissement chaque année civile.

Evènements indésirables

Le RP2S et ses formateurs mettent tout en œuvre pour la réussite des sessions. Cependant, nous vous informons qu'une **fiche de déclaration d'événement indésirable** est à votre disposition le cas échéant, sur demande (disponible en session auprès des formateurs ou ensuite auprès de la coordination du réseau) ou via le site internet du RP2S.

Déroulement détaillé de la journée :

7h45	Arrivée des formateurs, installation
8h30	Accueil participants, présentations et début de la session, pré tests
9h20	Briefing puis premières séances de simulation haute-fidélité
10h45	Pause
11h00	Rappels théoriques puis Ateliers gestes
12h30	Repas
13h15	Reprise des séances de simulation
15h30	Pause
15h45	Séances de simulation
16h30	Différents post tests et conclusion pédagogique
17h15	Fin de la session de formation
17h15 à 18h00	Partie destinée à l'audit organisationnel : Visite de la salle de naissance avec les responsables de la maternité, et les membres du groupe en formation Analyse de l'auto-évaluation et suivi des actions choisies
17h15 à 18h30	Rangement du matériel puis restitution de la salle.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration et espérons que cette action de formation réponde à vos attentes.

Dans l'attente de vous retrouver en session,

Mme Caroline DUBOST, responsable du programme
L'équipe de formateurs « Réa NN »
La coordination du RP2S

RP2S - Tél : 04 79 68 40 28 - fax : 04 56 80 82 40
rp2s@ch-metropole-savoie.fr ou caroline.dubost@ch-metropole-savoie.fr